



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 180 - NOVEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## **Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse**

Arrêté N °2014305-0004 - Arrêté de subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île- de- France et Outre- mer	1
--	---

## **Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi**

Arrêté N °2014316-0005 - Subdélégation de signature du DIRECCTE au titre de l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au Chef de pôle et responsable de service de l'Unité territoriale des Yvelines (UT 78).	5
---	---

## **Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté N °2014244-0129 - Arrêté portant délégation de signature à : Mme Karima ALOUI	8
--	---

Arrêté N °2014244-0130 - Arrêté portant délégation de signature à : ENDERLIN Clément, ROUSSET Rémi, CHAILLON Sylviane, DEVEAUX Dorothée, DJERIBI Ali, MAUBOIS Cyrille, BERNOVILLE Claudine, EDY Yann, L'HARIDON Nathalie, TESTA Alain, YEW Corinne	10
--	----

Arrêté N °2014244-0131 - Arrêté portant délégation de signature à : BOUYENVAL Claude, AUGUSTE Catherine, FOURNEL Sylvie, LEBLANC Valérie, LEREMON Justine, MANSCOUR Marie, PIERAGNOLI Stéphane, THOMAS Christophe	13
---	----

Arrêté N °2014244-0132 - Arrêté portant délégation de signature à : BOJIKIAN Isabelle, BROUTIN Delphine, CASANOVA Louis, DE MONTLAS Hélène, HEBERT Jean Sébastien, KIM Chinboth, PRUVOST Christelle, SYLVA Jean, AIDAOUI Amar, BULTE Guillaume, COMBE Viviane, COUDURIER- CURVEUR Jean Marie, DUBOIS Adeline, SAUTRIAU Anne Laure, THEBAULT Jean Charles	16
--	----

Arrêté N °2014301-0016 - Arrêté portant délégation de signature à : LEGRAND Christian, CYRILLE Valéry, FRANKA Sylvie, RICHTER Adrian, AUBRY Martial, FABISIAK Florence, KLEIN Richard, MURAT Elisabeth, RENAUT Edith, TAMBY Jérôme, AGLAS Vanessa, BOUAKAZ Ahcène, BOUCHE Grégory, CHARLIER Stéphane, DUFROS Yann, LABONNE Sylvie, LAMBERT Daniel, LE DIGARCHER Yann- Erwan, LONGUEMARE Tanguy, MAUREAU Sylvie, NANY Johnny, PERRONNO Laurent, POTEAU Ruben, THIELLEMENT Camille, TOUBOL Allison, ROUGEBIEF Odile, DE SWARTE Franck, MENARD M	19
---	----

Arrêté N °2014305-0003 - Arrêté portant délégation de signature à Mme SAMUEL Marie Françoise	25
--	----

Autre N °2014310-0012 - Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts	28
--	----





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014305-0004**

**signé par  
Autres signataires**

**le 01 Novembre 2014**

**Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse**

Arrêté de subdélégation de la signature du  
directeur interrégional de la protection  
judiciaire de la jeunesse Île- de- France et  
Outre- mer



**DIRECTION  
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

**DIRECTION INTERREGIONALE  
ÎLE DE FRANCE - OUTRE MER**

## **ARRETE**

### **PORTANT SUBDELEGATION DE LA SIGNATURE DU DIRECTEUR INTERREGIONAL DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE ÎLE-DE-FRANCE ET OUTRE-MER**

VU le décret n°66-614 du 10 août 1966 modifié relatif à l'organisation des services de l'Etat dans la région parisienne ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté n°2013280-0013 du 21 décembre 2012 de la garde des sceaux, ministre de la justice, portant nomination de Monsieur Eloy DORADO en qualité de directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer, pour une durée de cinq ans à compter du 7 janvier 2013 ;

## **ARRETE**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n°2013280-0013 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eloy DORADO, subdélégation de signature est donnée

à :

<b>DEPARTEMENT</b>	<b>FONCTION</b>	<b>NOM</b>
75	Directeur interrégional adjoint	M. Xavier Mauratille
75	Directeur interrégional adjoint	M. Jean Menjon
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières	M. Thierry Joseph
75	Directeur des Ressources Humaines	M. Stéphane Richard
75	Directrice des Politiques Educatives et de l'Audit	M <sup>me</sup> Marie Broutin
75	Directeur adjoint des ressources humaines	M. Franck Mainas
75	Responsable des ressources humaines	M. Steeve Petter
75	Directeur des Affaires Financières	M. Nicolas Guillo
75	Chef de l'Unité Equipement	M. Jean-Pierre Bourgogne

**DIRPJJ**

21-23 rue Miollis

75015 PARIS

Page 2  
Téléphone : 01 49 29 28 60

Télécopie : 01 49 29 28 65

Arrêté N°2014305-0004 - 14/11/2014

DEPARTEMENT	FONCTIONS	NOM
75	Directeur territorial	M. Dominique Guéry
75	Directrice territoriale adjointe	Mme Dominique Vanhove
75	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M <sup>me</sup> Esther Klibaner
77	Directeur territorial	M. Denis Colinet
77	Directeur territorial adjoint	M. Max Soulié
77	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M <sup>me</sup> Marianne Zimmer
78	Directeur territorial	M. Félix Adamczyk
78	Directrice territoriale adjointe	M <sup>me</sup> Michèle Lacroix
78	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Stéphane Lecoeur
91	Directeur territorial	M. Salem Kessar
91	Directeur territorial adjoint	M. Philippe Lavergne
92	Directeur territorial	M. Jean-Marc Peyrot
92	Directrice territoriale adjointe	M <sup>me</sup> Sylvie Vella
92	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Louis-Dominique Chassé
93	Directrice territoriale	M <sup>me</sup> Mireille Higinnen-Bier
93	Directeur territorial adjoint	M. Jean-Yves Bassinot
93	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Frédéric Bérard
94	Directrice territoriale	M <sup>me</sup> Martine Serra
94	Directrice territoriale adjointe	M <sup>me</sup> Marie-Line Somnier-Bijaye
94	Responsable de l'appui au pilotage territorial	M. Jean-Luc Thiébo
95	Directrice territoriale	Mme Mylène Flament
95	Directrice territoriale adjointe	M <sup>me</sup> Virginie Kalifa
95	Responsable de l'appui au pilotage territorial	Mme Elisabeth Montadat

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions faisant l'objet de l'article 2 de l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé.

## Article 2

Dans le cadre de la délégation de signature instituée par l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé, et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eloy DORADO, subdélégation de signature est donnée à :

DEPARTEMENT	FONCTION	NOM
75	Directeur interrégional adjoint	M. Xavier Mauratille
75	Directeur interrégional adjoint	M. Jean Menjon
75	Directeur de l'Evaluation et de la Programmation des Affaires Financières et Immobilières	M. Thierry Joseph
75	Directeur des Ressources Humaines	M. Stéphane Richard
75	Directrice des Politiques Educatives et de l'Audit	M <sup>me</sup> Marie Broutin
75	Directeur des Affaires Financières	M. Nicolas Guillo

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris toutes décisions mentionnées aux articles 1, 3 et 4 de l'arrêté n° 2013280-0013 susvisé.

## Article 3

Une ampliation de cet arrêté est adressée au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris – direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

## Article 4

L'arrêté n° 2014244-0033 du 1<sup>er</sup> septembre 2014 portant subdélégation de la signature du directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer est abrogé.

## Article 5

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer et les personnes mentionnées aux articles 1<sup>er</sup> et 2 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 2014,

Pour le préfet et par délégation,

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-Mer

Eloy DORADO





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014316-0005**

**signé par**  
**Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de**  
**l'emploi d'Ile- de- France**

**le 12 Novembre 2014**

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de**  
**l'emploi**

Subdélégation de signature du DIRECCTE au titre de l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au Chef de pôle et responsable de service de l'Unité territoriale des Yvelines (UT 78).



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

**ARRETE n°2014-050**

Portant subdélégation de signature de Monsieur Laurent VILBOEUF,  
Directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de  
l'emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses  
imputées sur le budget de l'Etat

VU l'arrêté préfectoral n°2013004-0010 du 4 janvier 2013, modifié par l'arrêté 2013348-0002 du 14 décembre 2013, modifié par l'arrêté 2014108-0008 du 18 avril 2014 portant délégation de signature à Monsieur Laurent VILBOEUF Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France en matière d'ordonnancement secondaire

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, tous arrêtés, décisions, pièces ou conventions y compris ceux relatifs à la prescription quadriennale, dans le cadre des programmes suivants :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102) ;
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;

Et dans la limite des attributions de l'unité territoriale des Yvelines à :

- Madame Françoise BUFFET, responsable de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine, en charge de l'intérim de l'unité territoriale des Yvelines
- Madame Elisabeth JAULT, secrétaire générale
- Madame Nadine DESPLEBIN, responsable adjoint Service Emploi
- Monsieur Didier LACHAUD, responsable Service Emploi
- Monsieur Pascal MARCOUX, responsable Service Travail
- Madame Pascale BLONDY, responsable adjoint Service Emploi

## **Article 2**

Subdélégation de signature est donnée à l'effet de signer tous actes liés à la commande publique et dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics sur les programmes :

- « Accès et retour à l'emploi » (n°102) ;
- « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » (n°103) ;
- « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » (n°111) ;
- « Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et des relations du travail » (n°155) ;
- « Entretiens des bâtiments de l'Etat » (n°309),
- « Moyens mutualisés des administrations déconcentrées » (n°333)
- « Contribution aux dépenses immobilières » (n°723).

A :

- Madame Françoise BUFFET, responsable de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine, en charge de l'intérim de l'unité territoriale des Yvelines
- Madame Elisabeth JAULT
- Monsieur Didier LACHAUD
- Monsieur Pascal MARCOUX
- 

## **Article 3**

La signature des personnes accréditées sera déposée auprès de la Direction régionale des finances publiques d'Ile de France.

Une copie de cette décision de subdélégation sera adressée au préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, direction des services administratifs du secrétariat général pour les affaires régionales.

## **Article 4**

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, et les personnes mentionnées ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Aubervilliers, le 12 novembre 2014

Pour le Préfet et par délégation  
Le DIRECCTE

  
Laurent VILBOEUF



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014244-0129**

**signé par**  
**Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

**le 01 Septembre 2014**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à : Mme  
Karima ALOUI



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
94 rue Réaumur  
75104 Paris cedex 02  
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est

### Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, directeur régional des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** Délégation de signature est donnée à **Mme Karima ALOUI** administratrice des finances publiques adjointe à l'effet de signer :

1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant ;

2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant ;

3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant ;

4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;

5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 305 000 € ;

6° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;

7° les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0G du code général des impôts ;

8° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

9° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

**Article 2** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris , le 1er Septembre 2014

Philippe Parini



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014244-0130**

**signé par  
Autres signataires**

**le 01 Septembre 2014**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à :  
ENDERLIN Clément, ROUSSET Rémi,  
CHAILLON Sylviane, DEVEAUX Dorothée,  
DJERIBI Ali, MAUBOIS Cyrille,  
BERNOVILLE Claudine, EDY Yann,  
L'HARIDON Nathalie, TESTA Alain, YEW  
Corinne



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE  
DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
POLE DE GESTION FISCALE PARIS NORD-EST  
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE  
PARIS XVII<sup>e</sup> EPINETTES  
6 A Boulevard de Reims  
75017 PARIS

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS XVII<sup>e</sup> EPINETTES,  
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;  
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;  
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, dans la limite de 15 000,00 € par demande.

2°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 15 000,00 € par demande ;

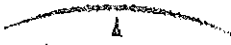
aux agents désignés ci après :

ENDERLIN Clément	inspecteur
ROUSSET Rémi	Inspecteur

**Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

  
MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
ENDERLIN Clément	inspecteur	15 000,00 €	10 000,00 €
et en cas d'intérim pour absence de courte durée du comptable		60 000,00 € 100 000,00€ en matière de remboursement de crédit TVA	60 000,00 €
ROUSSET Rémi	inspecteur	15 000,00 €	10 000,00 €
et en cas d'intérim pour absence de courte durée du comptable		60 000,00 € 100 000,00€ en matière de remboursement de crédit TVA	60 000,00 €
CHAILLON Sylviane	Contrôleuse	10 000,00 €	8 000,00 €
DEVEAUX Dorothée	Contrôleur	10 000,00 €	8 000,00 €
DJERIBI Ali	contrôleur	10 000,00 €	8 000,00 €
MAUBOIS Cyrille	contrôleur	10 000,00 €	8 000,00 €
BERNOVILLE Claudine	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
EDY Yann	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
L' HARIDON Nathalie	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
TESTA Alain	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €
YEW Corinne	Agent	2 000,00 €	1 000,00 €

### Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A PARIS, le 01 septembre 2014

Le comptable, responsable de service des impôts des entreprises,

Pascale HERBAUT





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014244-0131**

**signé par  
Autres signataires**

**le 01 Septembre 2014**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à :  
BOUYENVAL Claude, AUGUSTE Catherine,  
FOURNEL Sylvie, LEBLANC Valérie,  
LEREMON Justine, MANSCOUR Marie,  
PIERAGNOLI Stéphane, THOMAS  
Christophe





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est  
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES  
PARIS 11E LA FOLIE MERICOURT  
39/41 rue Godefroy Cavaignac  
75536 PARIS CEDEX 11

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 11ème La Folie Méricourt  
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;  
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;  
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence du comptable, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 11ème La Folie Méricourt, délégation de signature est donnée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 M. BOUYENVAL Claude, Inspecteur des Finances publiques, à l'effet de signer :

- 1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;
- 3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;
- 4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;
- 5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;
- 6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;
- 7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

#### Article 2

Délégation de signature est donnée, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, à l'inspecteur des finances publiques désigné ci-après :

BOUYENVAL Claude

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

AUGUSTE Catherine	LEBLANC Valérie	MANSCOUR Marie	THOMAS Christophe
FOURNEL Sylvie	LEREMON Justine	PIERAGNOLI Stéphane	

#### Article 3

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;


aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
BOUYENVAL Claude	Inspecteur	15 000,00 €

#### Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2014  
Le comptable, responsable de service des impôts des  
entreprises de Paris 11<sup>ème</sup> La Folie Méricourt



Dominique Létaille



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014244-0132**

**signé par  
Autres signataires**

**le 01 Septembre 2014**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à :  
BOJIKIAN Isabelle, BROUTIN Delphine,  
CASANOVA Louis, DE MONTLAS Hélène,  
HEBERT Jean Sébastien, KIM Chinaboth,  
PRUVOST Christelle, SYLVA Jean,  
AIDAOUI Amar, BULTE Guillaume,  
COMBE Viviane, COUDURIER- CURVEUR  
Jean Marie, DUBOIS Adeline, SAUTRIAU  
Anne Laure, THEBAULT Jean Charles



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
Pôle Gestion Fiscale Paris Nord-Est

Pôle de contrôle et d'expertise de Madeleine -Europe-Rome  
5 rue de LONDRES 75315 PARIS cedex 09

**Arrêté portant délégation de signature  
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise de Paris 8ème Madeleine-Europe Rome,  
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;  
Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;  
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;  
Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**Arrête :**

**Article 1er.** - Délégation de signature est donnée à compter du 1er septembre 2014 à l'effet de signer:

1) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous

2) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous:

aux agents désignés ci-après Nom et prénom des agents	grade	limite des décisions contentieuses	limite des décisions gracieuses
BOJIKIAN Isabelle	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
BROUTIN Delphine	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
CASANOVA Louis	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
DE MONTLAS Hélène	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
HEBERT Jean Sébastien	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
KIM Chinaboth	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
PRUVOST Christelle	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
SYLVA Jean	Inspecteur	15 000,00 €	15 000,00 €
AIDAUI Amar	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €

BULTE Guillaume	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
COMBE Viviane	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
COUDURIER-CURVEUR Jean -Marie	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
DUBOIS Adellne	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
SAUTRIAU Anne Laure	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €
THEBAULT Jean-Charles	Contrôleur	10 000,00 €	10 000,00 €

Article 2. - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS

A Paris, le 1er septembre 2014

L'Inspecteur divisionnaire des Finances publiques,  
Responsable du Pôle de Contrôle et d'Expertise,

Annie ZENO





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n ° 2014301-0016**

**signé par  
Autres signataires**

**le 28 Octobre 2014**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à :  
LEGRAND Christian,, CYRILLE Valéry,  
FRANKA Sylvie, RICHTER Adrian, AUBRY  
Martial, FABISIAK Florence, KLEIN  
Richard, MURAT Elisabeth, RENAUT Edith,  
TAMBY Jérôme, AGLAS Vanessa,  
BOUAKAZ Ahcène, BOUCHE Grégory,  
CHARLIER Stéphane, DUFROS Yann,  
LABONNE Sylvie, LAMBERT Daniel, LE  
DIGARCHER Yann- Erwan,  
LONGUEMARE Tanguy, MAUREAU  
Sylvie, NANY Johnny, PERRONNO Laurent,  
POTEAU Ruben, THIELLEMENT Camille,  
TOUBOL Allison, ROUGEBIEF Odile, DE  
SWARTE Franck, MEYERARD M

Paris, le 14/11/2014





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
POLE FISCAL PARIS SUD-OUEST

SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 7<sup>E</sup>  
9 place Saint-Sulpice - 75292 PARIS CEDEX 06

## Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de PARIS 7<sup>ème</sup> arrondissement

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Christian LEGRAND, Inspecteur divisionnaire, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 7<sup>ème</sup>, à l'effet de signer :

- 1°) dans la limite de 76 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ;
- 2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 76 000 € ;
- 3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;
- 4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,
  - a) les avis de mise en recouvrement ;
  - b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
  - c) tous actes d'administration et de gestion du service.

En l'absence du comptable, responsable du SIP et de Monsieur Christian LEGRAND, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les documents ou décisions mentionnés ci-dessus aux § 1° à 4°, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

CYRILLE Valéry  
FRANKA Sylvie  
RICHTER Adrian



## Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

AUBRY Martial  
FABISIAK Florence  
KLEIN Richard

MURAT Elisabeth  
RENAUT Edith  
TAMBY Jérôme

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

AGLAS Vanessa  
BOUAKAZ Aheène  
BOUCHE Grégory  
CHARLIER Stéphane  
DUFROS Yann  
LABONNE Sylvie  
LAMBERT Daniel  
LE DJGARCHER Yann-Erwan

LONGUEMARE Tanguy  
MAUREAU Sylvie  
NANY Johnny  
PERRONNO Laurent  
POTEAU Ruben  
THIELLEMENT Camille  
TOUBOL Allison

## Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
CYRILLE Valéry	Inspecteur	15 000 €
RICHTER Adrian	Inspecteur	15 000 €
FRANKA Sylvie	Inspecteur	15 000 €
ROUGEBIEF Odile	Contrôleur principal	10 000 €
DE SWARTE Franck	Contrôleur principal	10 000 €
MENARD Marie-Claude	Contrôleur principal	10 000 €
BOUTES Corinne	Contrôleur principal	10 000 €

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

4°) tous actes d'administration et de gestion du service ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade
CYRILLE Valéry	Inspecteur
RICHTER Adrian	Inspecteur
FRANKA Sylvie	Inspecteur

et aux agents désignés ci-après, en l'absence du comptable, de Monsieur Christian LEGRAND et des inspecteurs cités ci-dessus :

Nom et prénom des agents	grade
ROUGEBIEF Odile	Contrôleur principal
DE SWARTE Franck	Contrôleur principal

#### Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après qui participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses
COURDEAU Laurent	Contrôleur	10 000 €
MAGNARD Joseph	Contrôleur	200 € (1)

(1) en matière de contentieux de la contribution à l'audiovisuel public exclusivement.

2°) en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après qui participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
COURDEAU Laurent	Contrôleur	10 000 €
MAGNARD Joseph	Contrôleur	200 €

3°) en matière de gracieux fiscal de recouvrement, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après qui participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses (1)
Agents cités à l'art. 4 § 2°)		300 €

et aux agents désignés ci-après dès lors qu'ils participent à l'accueil :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses (1)
Agents cités à l'article 3 § 1 <sup>o</sup>		300 €
CLAUDEL Béatrice	Contrôleur	300 €
LAFON Jacky	Contrôleur	300 €
LOUBERE Nathalie	Agent adm.	300 €
PEYTOUR Philippe	Agent adm.	300 €

(1) décisions de remise portant sur la majoration 10% prévue par l'article 1730 CGI, dans les conditions de l'instruction 07-005 A1 du 22 novembre 2007 relative à la procédure simplifiée de remise de majoration.

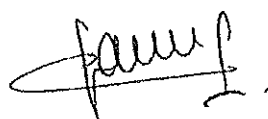
Les agents délégataires ci-dessus désignés peuvent prendre des décisions à l'égard des contribuables relevant de l'ensemble des services suivants : SIP de Paris 6<sup>ème</sup> arrondissement, SIP de Paris 7<sup>ème</sup> arrondissement.

#### Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A Paris, le 28 octobre 2014

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers,



Jacques MARTIN  
Administrateur des Finances publiques



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Arrêté n °2014305-0003**

**signé par**  
**Directeur régional des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

**le 01 Novembre 2014**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Arrêté portant délégation de signature à Mme  
SAMUEL Marie Françoise



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS  
94, rue Réaumur  
75104 PARIS CEDEX 02  
Tél. : 01.55.80.85.85.  
Pôle fiscal Paris Sud Ouest

#### Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**Arrête :**

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation de signature est donnée à Mme Marie-Françoise SAMUEL, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de division, à l'effet de signer :

1° en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, sans limitation de montant ;

2° les décisions prises sur les demandes de dégrèvement de taxe foncière pour pertes de récoltes, les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale et de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée, sans limitation de montant ;

3° les décisions prises sur les demandes contentieuses de décharge de responsabilité solidaire fondées sur les dispositions du II de l'article 1691 bis du code général des impôts, sans limitation de montant ;

4° en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 200 000 € ;

5° les décisions prises sur les demandes gracieuses de décharge de l'obligation de paiement solidaire fondées sur les dispositions de l'article L. 247 du livre des procédures fiscales, dans la limite de 300 000 € ;

6° les décisions prises sur les contestations relatives au recouvrement prévues aux articles L. 281 et L. 283 du livre des procédures fiscales ;

7° les décisions prises sur les demandes de prorogation de délai prévues à l'article 1594-0G du code général des impôts ;

8° les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

9° les requêtes, mémoires, conclusions ou observations adressés aux juridictions administratives ou judiciaires.

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

Fait à Paris, le **- 1 NOV. 2014**

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle,  
Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,



Philippe PARINI



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

## **Autre n °2014310-0012**

**signé par  
Autres signataires**

**le 06 Novembre 2014**

**Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris**

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 6 Novembre 2014

Nom - Prénom	Responsables des services	
<p>FOULON Francis ROUBAUD Jean-Paul COMTE Martine MAURIN Nicole OBERT Jean-Yves MORLANS Manlyène JULLIARD Didier DANTON Brigitte VERGUIN Pierre LEPAGE Serge RICHARD Bruno MEURVILLE Anne DUVERT Claude LAUREC Marie-Ange FRAPIER Annie GOILLARD Nicole BONHOMME Marc COUSIN Eric CARLES Nicole SUDON Pascale LETOILE Dominique BEAUFILS Patrick LABARTHE Joëlle GUSELIN Dominique, p.i GUSELIN Dominique CLOUSSE Dominique DELACHAPPELLE Françoise LUTTMANN François DELACHAPPELLE Eric ESPINASSE Dominique SERVOZ Daniel MARTINOLES Gérard SANTINI Lydia HUBERTY Alain CASTETS Alain BEGUN-DAVID Claude PERILLIER Bernard BONNET Bruno HERBAUT Pascale GAILLARD Françoise CUISSSET Olivier BERTHON Pierre</p>	<p>Services des Impôts des Entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Paris 1er</li> <li>Paris 2ème Bonne Nouvelle</li> <li>Paris 2ème Vivienne</li> <li>Paris 3ème</li> <li>Paris 4ème</li> <li>Paris 5ème</li> <li>Paris 6ème Notre-Dame-des-Champs</li> <li>Paris 6ème Odéon</li> <li>Paris 7ème</li> <li>Paris 8ème Champs-Élysées</li> <li>Paris 8ème Europe Haussmann</li> <li>Paris 8ème Europe Rome</li> <li>Paris 8ème Madeleine</li> <li>Paris 8ème Roule Artois</li> <li>Paris 8ème Roule Hoche</li> <li>Paris 9ème Est</li> <li>Paris 9ème Ouest</li> <li>Paris 10ème Nord</li> <li>Paris 10ème Sud</li> <li>Paris 11ème Saint-Ambroise</li> <li>Paris 11ème Folie-Méricourt</li> <li>Paris 11ème Roquette</li> <li>Paris 11ème Sainte-Marguerite</li> <li>Paris 12ème Bel-Air</li> <li>Paris 12ème Quinze-Vingts</li> <li>Paris 12ème Picpus</li> <li>Paris 13ème La Gare</li> <li>Paris 13ème Maison-Blanche</li> <li>Paris 14ème Montparnasse</li> <li>Paris 14ème Alésia</li> <li>Paris 15ème St Lambert</li> <li>Paris 15ème Grenelle Javel</li> <li>Paris 15ème Necker</li> <li>Paris 16ème Auteuil</li> <li>Paris 16ème Chaillet</li> <li>Paris 16ème La Muette</li> <li>Paris 16ème Porte-Dauphine</li> <li>Paris 17ème Batignolles</li> <li>Paris 17ème Epinettes</li> <li>Paris 17ème Les Terres</li> <li>Paris 17ème Plaine-Monceau</li> <li>Paris 18ème Clichy-Montcaumon</li> <li>Paris 18ème Goutte d'Or</li> <li>Paris 18ème Grandes-Carrières</li> </ul>	



NEGRE Christian  
BADIOU Monique  
HADDOUCHE Jean-François  
BELLAMIT Marie Christine

---

TEISSEDE Dominique  
CARUBIA Michèle  
GREZE Dominique  
ROBERT-MARTIN Marie-Thérèse  
PECHEUR Jean-Luc  
MARTIN Jacques  
PEYRONNET Bernadette  
GABELOTEAU Hervé  
TOHAM Samia  
PEYRAUD Barbara  
BEUNEUX Brigitte  
DACHICOURT Françoise  
GEOFFRAY Sylvie  
GROSS Jean-Yves  
GACHIGNARD Jean-Paul  
BROCHET Françoise  
CARDEAU Marie-Françoise  
BEAUMONT Jean Michel  
DURET Jean-Jacques  
GINDRAT Catherine  
DURET Jean-Jacques, p.i  
BLANC Jean-Yves  
TAILLEFER Christian  
COGJIC Daniele  
OLINGUE Gérard  
CALAME Janine  
ESCLAUZE Patrick  
DIME Chantal  
PUGMAL Alain  
JOINOVICI Marc  
CHAUSSEY Claire  
DUPLAIX Annick  
RUFFIO Bernard  
MULLER Rémy  
GUBON François  
GRAVOSQUI Olivier  
ZWOLENIK Martine

---

GAUTIER Jean-Louis  
CARIOU Lise  
AROLD Didier  
MANE Jean-Jacques  
FRAISSE Dominique  
RICHARD François  
DELAUCHE Didier  
HERBAUT Daniel

Paris 19ème Buttes-Chaumont  
Paris 19ème Vilette  
Paris 20ème Charonne  
Paris 20ème Père-Lachaise

**Services des Impôts des Particuliers :**

Paris 1er-2ème  
Paris 3ème  
Paris 4ème  
Paris 5ème  
Paris 6ème  
Paris 7ème  
Paris 8ème  
Paris 9ème  
Paris 10ème Nord  
Paris 10ème Sud  
Paris 11ème Oberkampf  
Paris 11ème Ledru-Rollin  
Paris 12ème Daumesnil  
Paris 12ème Picpus  
Paris 13ème La Gare  
Paris 13ème Maison-Blanche  
Paris 14ème Montparnasse  
Paris 14ème Alésia  
Paris 15ème Saint-Lambert  
Paris 15ème Grenelle  
Paris 15ème Necker  
Paris 15ème Javel  
Paris 16ème Porte-Dauphine  
Paris 16ème Auteuil  
Paris 16ème La Muette  
Paris 17ème Plaine-Monceau  
Paris 17ème Batignolles  
Paris 17ème Epinettes  
Paris 17ème Terres  
Paris 18ème Clignancourt  
Paris 18ème Goutte-d'Or  
Paris 18ème Grandes-Carrères Nord  
Paris 18ème Grandes-Carrères Sud  
Paris 19ème Buttes-Chaumont  
Paris 19ème Vilette  
Paris 20ème Charonne  
Paris 20ème Père-Lachaise  
Paris 20ème Saint-Fargeau

**Services de Publicité Foncière :**

Paris 1er bureau  
Paris 2ème bureau  
Paris 3ème bureau  
Paris 4ème bureau  
Paris 5ème bureau  
Paris 6ème bureau  
Paris 7ème bureau  
Paris 8ème bureau

PANTEIX Christian  
CRIO Bernard  
THEVENET Pascal  
FISCHER Eve-Laurence

Paris 9ème bureau  
Paris 10ème bureau  
Paris 11ème bureau  
Paris 12ème bureau

**Brigades :**

MURA William  
SZKLARZ Daniel  
LE CREUERER Arnaud  
REYNAUD Isabelle  
LAJUGIE Jean-Paul  
MANDIN Maël  
MARCON Jean-Claude  
TOBAILEM André  
BERTHON Sylvie  
HAMEL Fabien  
BOUTANT Bruno  
NEIGE Henri  
VIGIE Mirel  
HERNANDO Marie-Claude  
COUDERC Sandra  
BUFORT Edith  
GIRAUD Isabelle  
GREEF Pascale  
SIMONOT Claire  
ANDRE Marie  
NICOLLET Florence  
FOLGHERA Maurice  
LATUS César  
ROUSSET Philippe  
CRIMIER Agnès  
BOUGNAUD-VEDEL Florence  
LABOUX Nathalie  
FERRON Gaëlle  
MARTICHON Brigitte  
PERRIN Françoise  
HUMAIR Jean-Marie  
HUARD Michel  
SCATENA Richard  
FUENTES Hélène  
FAVRE Bernard  
DUFOUR Jean-Philippe  
LAMBERT Didier, p.i.  
VUGHT Christian  
LAMBERT Didier  
LY Marlyse  
MESTRUDE Claire  
ROUVROY Pascale  
CHARTRAIN Daniel

1ère brigade de vérification Paris Centre  
2ème brigade de vérification Paris Centre  
4ème brigade de vérification Paris Centre  
6ème brigade de vérification Paris Centre  
7ème brigade de vérification Paris Centre  
9ème brigade de vérification Paris Centre  
11ème brigade de vérification Paris Centre  
12ème brigade de vérification Paris Centre  
13ème brigade de vérification Paris Centre  
14ème brigade de vérification Paris Centre  
15ème brigade de vérification Paris Centre  
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Centre  
Brigade Patrimoniale Paris Centre  
1ère brigade de vérification Paris Est  
2ème brigade de vérification Paris Est  
3ème brigade de vérification Paris Est  
4ème brigade de vérification Paris Est  
5ème brigade de vérification Paris Est  
7ème brigade de vérification Paris Est  
9ème brigade de vérification Paris Est  
Brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Est  
1ère brigade de vérification Paris Nord  
2ème brigade de vérification Paris Nord  
3ème brigade de vérification Paris Nord  
4ème brigade de vérification Paris Nord  
5ème brigade de vérification Paris Nord  
6ème brigade de vérification Paris Nord  
7ème brigade de vérification Paris Nord  
8ème brigade de vérification Paris Nord  
9ème brigade de vérification Paris Nord  
10ème brigade de vérification Paris Nord  
11ème brigade de vérification Paris Nord

1ère brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord  
2ème brigade de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris Nord

CASTET Jean-Pierre  
FRANCOIS Nathalie  
VIDAL Aline  
ROSSI Frédérique

1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest  
2ème brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Ouest  
1ère brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest  
2ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest

TARIDEC Gilles  
BESNARD MANGIN Caroline  
VIGIER Vincent  
BREWEE Gilles  
CHIRON Carine  
DE MONTELLA Alain  
HANS Agnès  
DAVID Marie-Noëlle

3ème brigade patrimoniale et revenus Paris Ouest  
2ème brigade de vérification Paris Sud  
4ème brigade de vérification Paris Sud  
5ème brigade de vérification Paris Sud  
6ème brigade de vérification Paris Sud  
7ème brigade de vérification Paris Sud  
1ère brigade de contrôle fiscalité immobilière Paris Sud  
Brigade Patrimoniale Paris Sud

**Pôles Contrôle Expertise et Fiscalité Immobilière :**

Pôle contrôle expertise Paris 1er

Pôle contrôle expertise Paris 2ème

Pôle contrôle expertise Paris 3ème et 4ème

Pôle contrôle expertise et fiscalité immobilière Paris 5ème

Pôle contrôle expertise Paris 6ème

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 7ème

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 7ème

Pôle contrôle expertise Paris 8ème Chps-Elysées Europe Hausmann

Pôle contrôle expertise Paris 8ème Madeleine Europe Rome

Pôle contrôle expertise Paris 8ème R. Artois R. Hoche

Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 8ème

Pôle contrôle expertise Paris 9ème

Pôle contrôle expertise Paris 10ème

Pôle contrôle expertise Paris 11ème

Fiscalité immobilière élargie 11ème

Pôle contrôle expertise Paris 12ème

Fiscalité immobilière élargie Paris 12ème

Pôle contrôle expertise Paris 13ème

Pôle contrôle expertise Paris 14ème

Fiscalité immobilière élargie Paris 14ème

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Grenelle/Javel

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 15ème Saint-Lambert/Necker

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 15ème

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Auteuil/La Muette

Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16ème Chaillo/Dauphine

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Auteuil

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Muette

Pôle contrôle expertise des particuliers et fiscalité immobilière Paris 16ème Chaillo/Dauphine

Pôle contrôle expertise Paris 17ème Terres/Batignolles

Pôle contrôle expertise Paris 17ème Plaine-Monceau/Epinettes

Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale Paris 17ème

Pôle contrôle expertise Paris 18ème

Inspection de fiscalité personnelle et patrimoniale PARIS 18ème

Pôle contrôle expertise Paris 19ème

Fiscalité immobilière élargie Paris 19ème

Pôle contrôle expertise Paris 20ème

Fiscalité immobilière élargie Paris 20ème

Fiscalité immobilière élargie Centre

MORGAND Jean-Michel  
ALLAIN Françoise  
MARTINI Isabelle  
DUPERRIER Françoise  
ROCH Catherine  
JAULHAC Laurent  
DEFORGE Christophe  
ZENO Annie, p.i - GRANCHER Arnaud, p.i  
ZENO Annie  
GRANCHER Arnaud  
GOGUET Mireille  
DUBOIS Frédéric  
POREVE Thérèse Marie  
LOUBIERE Annick  
NICOLLET Florence  
BONNET Dominique  
ANNEQUIN Nicole  
BELVO Christian  
IMBERT Denise  
LACAZE Didier  
COUSSY Anne  
GIQUEL Elisabeth  
CLOTEAU Valentine  
THORNARY Catherine  
RAY Laure  
TRESARIEU Elisabeth  
BARIBAUD Christian  
GRAVIERE Martine  
VACHIAS SYVIE  
PELEN Joceelyne  
BRICHET Annie  
FAUJEAN Philippe  
DURLAIX Annick  
LAUZE SYVIE  
ANNEBICQUE Bernard  
FOIN Christine  
ZWOLENIK Martine  
BOSCO Jean-Pierre

Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)

Pôles de Recouvrement Spécialisé:

RECOUPE Nelly ZANINI Dominique PONS Pierre-Jean --- VAUCHEY Jean-Pascal BOISSON Sophie PEDEUTOUR Nicole FALCOU Michel KAMINSKE Martial	Paris Centre Paris Nord Est Paris Sud Ouest --- <b>Centres des Impôts Fonciers</b> Paris Centre Paris Est Paris Nord Paris Ouest Paris Sud	
--	---	--

Le chef de cabinet,  
Dominique PROCACCI  
Administrateur général des Finances publiques

